



SECTION



LOIRE

ST ETIENNE, le 09 Juillet 2015

Compte rendu des CAP de catégorie B de ce jour

La CAP de mutation et d'affectation des personnels au 01/09/2015 a permis d'exploiter 65 fiches de vœux et a abouti à 47 affectations dont 10 extérieurs au département et 10 promotions afin de compenser 17 départs en retraite.

Le taux de couverture après mouvement s'établit à 98.29 %. Globalement, la situation en terme d'effectifs reste préoccupante pour le CHAMBON FEUGEROLLES, ST JUST ST RAMBERT et le service de publicité foncière de ST ETIENNE. La RAN de ST ETIENNE mission/structure gestion des comptes publics a quant à elle, un taux de couverture inférieur à celui du département et plus spécialement à la trésorerie de ST ETIENNE CHU, la paierie départementale et ST ETIENNE banlieue et amendes.

En tant qu'élues, nous tâchons de faire respecter les règles de gestion au sein des CAP et de satisfaire les vœux des agents. Dans ces conditions, il doit être apporté une attention particulière à l'établissement des fiches de vœux. En effet, il ne faut pas classer tous les postes disponibles mais citer uniquement ceux que l'on souhaite véritablement obtenir.

D'autre part, au vu des récentes évolutions réglementaires, les agents titulaires ou ALD qui voient leur affectation modifiée au 01/09/2015 et qui souhaitent continuer d'exercer leur activité à temps partiel doivent prendre contact avec leur nouveau responsable de service et déposer leur demande dans AGORA.

Seul un recours en notation de catégorie B a été présenté. Grâce à l'intervention des organisations syndicales, la personne a obtenu gain de cause.

Les élues en CAPL 2 FO DGFIP 42

Sandrine GABION
Christine GOURE

Rejoignez nous ! Adhérez à FO DGFIP 42